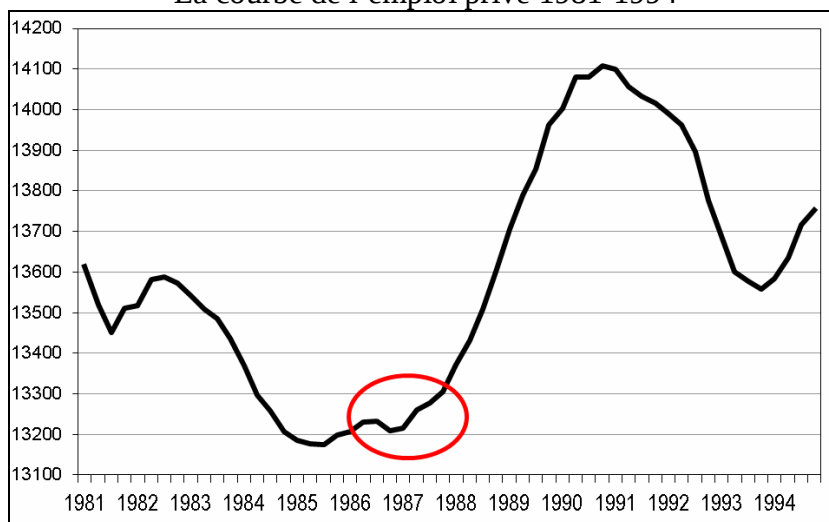


Le 3 juillet 1984, Yvon Gattaz, le président du CNPF (l'ancêtre du Medef) donnait une conférence de presse où il proposait la mise en place d'« emplois nouveaux à contraintes allégées » (ENCA). S'appuyant sur les résultats de l'enquête Pragma, il promettait la création de 471000 emplois supplémentaires, principalement dans les PME. Les conditions du succès étaient la suppression de l'autorisation administrative préalable en cas de licenciement économique et l'exonération partielle de charges sociales pour les nouveaux embauchés, sans changement de statut fiscal pour l'entreprise (seuil d'effectifs). Ces mesures devaient être prises pour une durée minimale de trois ans, et être étendues au travail à temps partiel et aux contrats à durée déterminée (Source : [Vie publique](#)).

Il faudra attendre le 1<sup>er</sup> juillet 1986 pour que le gouvernement Chirac supprime l'autorisation administrative de licenciement. Mais les autres conditions n'y étaient pas. Pourtant, près de 30 ans plus tard, Yvon Gattaz n'en démord pas et défend son bilan : « Dix-huit mois après l'annonce, 246000 emplois avaient été sauvés de la pente inexorablement descendante et 129000 emplois nouveaux réellement créés. » (voir article en annexe). La courbe de l'emploi semble lui donner raison puisque la période 1987-88 marque effectivement un retournement à la hausse (graphique 1).

Graphique 1  
La courbe de l'emploi privé 1981-1994



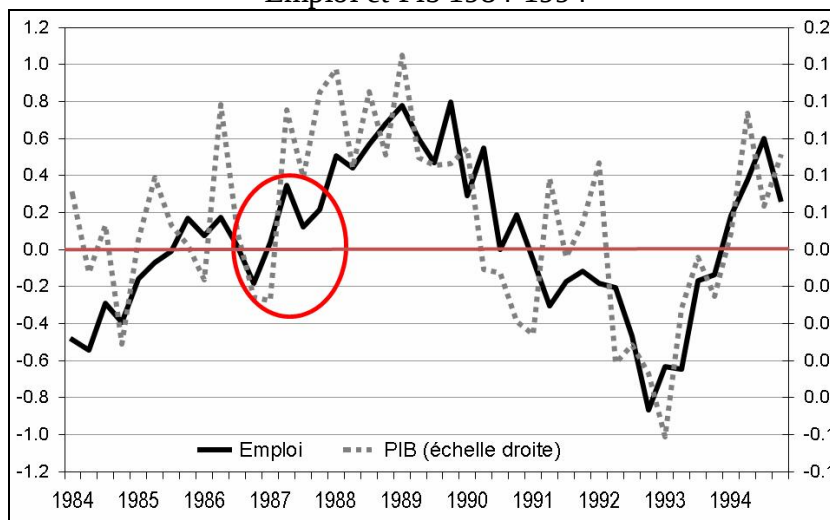
En milliers. Source : Dares

Au troisième trimestre 1986, le nombre d'emplois dans le secteur privé marchand est de 13,234 millions. Dix-huit mois plus tard, au 1er trimestre 1988, il est passé à 13,372. La différence est donc de 138000 emplois, le même ordre de grandeur que les 129000 invoqués par Gattaz. Mais c'est doublement se moquer du monde que d'évoquer 246000 emplois « sauvés de la pente inexorablement descendante » : d'abord parce qu'à l'époque Gattaz promettait des emplois « supplémentaires » et ensuite parce qu'on ne peut raisonner comme si la courbe de l'emploi suivait une course folle indépendante de l'activité économique.

Il se trouve qu'il existe une étroite corrélation entre la croissance du Pib et celle de l'emploi (graphique 2). De ce point de vue l'évolution de l'emploi entre 1986 et 1988 ne présente aucun caractère exceptionnel : durant cette période, les évolutions de l'emploi suivent celles

du Pib et c'est vrai avant et après. On voit que la période 1984-1989 est marquée par un cycle ascendant, avec la « divine surprise » du rebond qui avait suivi le krach boursier de 1987. Il faudrait démontrer, ce que personne ne se risquerait à faire, même le plus acharné partisan du « socialisme de l'offre », que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement aurait permis de doper la croissance.

Graphique 2  
Emploi et Pib 1984-1994



En milliers. Sources : Dares, Insee

Medef Academy

Sophie Fay, *Le Nouvel Observateur* n°2571, 13 février 2014

Dans la famille Gattaz, Yvon défend sa réputation bec et ongles. Le père de l'actuel président du Medef dirigeait le patronat français, à l'époque le CNPF, sous François Mitterrand.



Et comme son fils, il avait pris des engagements sur l'emploi. « *Gattaz père avait promis de créer 471 000 postes en échange de la suppression administrative de licenciement. Au final, cela n'a été d'aucun effet* », affirme Pierre Larrousurou, fondateur du parti Nouvelle Donne. « *Faux*, réplique Yvon Gattaz. Ce chiffre de 471 000 fait référence à une étude du cabinet Pragma concernant les Enca, les Emplois nouveaux à contraintes allégées. Ceux-ci supposaient l'adoption de trois mesures simultanées : le report provisoire des seuils sociaux (en particulier pour dix et pour cinquante salariés), l'allègement significatif des charges sur salaires, et la suppression de l'autorisation de licenciement. » Les trois mesures, promises par Jean Auroux, n'ont jamais été appliquées par Pierre Bérégovoy.

Et le gouvernement Chirac n'a annoncé le 1er juillet 1986 « que » la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. « *L'emploi salarié qui diminuait de façon curieusement rectiligne depuis 1981 a connu une remontée spectaculaire à partir de cette date*, assure Yvon Gattaz graphique à l'appui. *Dix-huit mois après l'annonce, 246 000 emplois avaient été sauvés de la pente inexorablement descendante et 129 000 emplois nouveaux réellement créés.* » L'ancien patron des patrons, bon pied bon œil à 88 ans, vient de publier son dixième livre : *Création d'entreprise - La double révolution* aux Editions Eyrolles.